



Vendredi 12 avril 2024

Forêt RDR a été fondé en mars 2001 par Richard Tremblay et Donald Dubois. Basée à Saint-Félicien l'entreprise opère des travaux de débroussaillage un peu partout au lac Saint-Jean à l'aide d'une équipe d'environ une 20 aine de travailleurs. Historiquement, le territoire d'opération de Forêt RDR était situé à environ 90 km nord du village de Girardville. Cela représente environ 2h à 2h30 en véhicule à partir de nos bureaux. Pendant environ 15 ans, l'équipe de Donald et Richard a entretenu les plantations entourant le campement dans un rayon d'environ 40 à 50 km à vol d'oiseau. Période durant laquelle ils ont débroussaillé près de 13 000 ha de plantation. Cependant, une diminution des travaux de récolte dans ce secteur a entraîné l'éloignement, l'éparpillement, ainsi qu'une diminution des secteurs d'interventions potentiels. Combiné au manque de planification et à l'absence d'imputabilité du ministère, cette situation nous amène devant diverses problématiques opérationnelles, comme des pertes de temps immenses sur le terrain à chercher des secteurs à entretenir, le déplacement de nos travailleurs vers des secteurs de plus en plus loin, des enjeux de sécurité amoindrie avec des travailleurs éparpillés sur le territoire, des pertes de motivation de la part de nos équipes, etc. Tout ça, bien évidemment, finit toujours par se traduire en signe de dollars, par des opérations qui deviennent de moins en moins efficaces, et de plus en plus dispendieuses. Le manque flagrant de planification de la part du ministère nous a donc amenés à nous promener de secteur en secteur entre les années 2021 et 2024. Pour à chaque fois se retrouver devant un scénario similaire : un faible pourcentage de potentiel réel, des terrains éparpillés, toujours de plus en plus loin. Devant le fait accompli, nous avons eu nul autre le choix que faire une demande de changement d'unité de gestion.

Un autre aspect, qui a un impact immense non pas seulement sur notre compagnie, mais aussi l'aménagement de la forêt sur l'ensemble du Québec est l'inaction du gouvernement en ce qui concerne l'indexation des budgets en sylviculture. Le coût de la vie augmente chaque année, et les budgets demeurent les mêmes. Combiné à la hausse annuelle des taux du BMMB, cette situation entraîne une importante baisse du volume de travaux réalisés chaque année, et donc un retard au niveau de la remise en production des terrains, et de l'entretien des plantations existantes. Cela est très paradoxal quand on pense que le gouvernement du Québec s'est donné comme mission de doubler la possibilité forestière d'ici 2080. Seulement chez nous, cette baisse de réalisation équivaut à environ 800 ha en 2024 par rapport à 2014. Depuis 2014, c'est près de 3 000 ha de travaux d'éducation de peuplement que nous n'avons pas pu réaliser par manque de budget. Et je ne parle même pas des feux de forêt qui viennent ajouter à ce retard...

Le manque de budget entraîne aussi une dynamique malsaine au niveau de la compétition entre les entrepreneurs dans le nouveau système d'attribution des contrats. Avec la volonté de Rexforêt de rétablir l'équilibre entre les contrats garantis et les appels d'offres publics, ainsi que de faire de la place pour les nouveaux joueurs, les entrepreneurs doivent remporter des appels d'offres afin de maintenir leur volume garanti. Cependant, puisque le budget et le nombre de contrats ne sont pas suffisants, la compétition est très agressive. Les entrepreneurs doivent

réduire les prix de façon démesurée afin d'espérer décrocher des contrats. Tout ça, en sachant que le ministère espère pouvoir faire une transposition des AOP envers la grille des taux réguliers alors que nous savons très bien que les coûts soumissionnés ne reflètent pas la réalité. Cette dynamique n'encourage pas la saine compétition. Elle permet cependant au ministère de prendre les entrepreneurs en otage dans une dynamique de marché où les coûts sont en augmentation partout, sauf les nôtres.

Les entrepreneurs ont à cœur l'avenir de la forêt. Nous aimerions travailler main dans la main avec le ministère afin d'atteindre les objectifs qu'il s'est posés. Mais les conditions dans lesquelles nous travaillons sont difficiles. C'est simple, si nous voulons pratiquer une foresterie efficiente, il nous faut de la prévisibilité, de l'imputabilité, et un budget indexé au coût de la vie.



---

Richard Tremblay, Administrateur Forêt RDR